

RE-INSCRIPTION PAR INTERNET

Vous devez au préalable vous acquitter de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

- L1 redoublant ←
- L1 admis à s'inscrire en L2 ←
- L2 admis à s'inscrire en L3 ←

① **Vous avez validé votre année à la 1^{ère} session ?**

Inscrivez-vous sur internet :

Du 5 juillet au 21 juillet 2023 à 12h
- réouverture le 21 août 2023 à 14h

① bis **Vous devez passer les examens de la 2^{ème} session ?**

Après les résultats,
inscrivez-vous sur internet.

Du 15 au 21 juillet 2023 à 12h
- réouverture le 21 août 2023 à 14h

www.univ-angers.fr/ent/

authentification Idap (login/mot de passe)

Choisir l'onglet SCOLARITE PUIS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Si vous rencontrez des difficultés, adressez-vous à : scolarite.cholet@listes.univ-angers.fr

RAPPEL : Le campus n'accueille aucun public sans rendez-vous.

Le paiement et la transmission des documents nécessaires à la réinscription se fera exclusivement en dématérialisé.

ATTENTION pour les étudiants en double licence merci de procéder à votre réinscription par courrier

Campus de Cholet

Service Scolarité

2 bd Pierre Lecoq – BP 90207 – 49302 CHOLET CEDEX

Les dates de pré-entrée et rentrée
seront consultables par le biais de ce lien dès que possible :

<http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/campus-de-cholet/actualites.html>

Le Campus de Cholet est fermé du 21/07/2023 au 21/08/2023 au matin